

PAM - Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud
Date limite de candidature : Jeudi 30 Juin 2022

Offre d'emploi en CDI

Présentation de la structure

Le PAM - Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud fédère les structures de la filière dans les champs du spectacle vivant, de la musique enregistrée, édition musicale, audiovisuel et médias. Le réseau est un appui aux act.eur.rice.s, aux coopérations et à l'accompagnement des initiatives musicales en Région Sud.

Sous la responsabilité de la directrice du Pôle, vous assurerez l'animation du réseau et l'accompagnement des porteurs de projets au sein d'une équipe de 4 personnes.

Le Pôle est un espace de circulation de l'information, d'échanges et de débats. Il intervient sur les enjeux liés à la filière, sur l'ensemble des esthétiques musicales et l'ensemble du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il défend une co-construction des politiques publiques entre acteurs et institutions.

Pour soutenir les pratiques professionnelles dans le secteur musical, vous coordonnerez des dispositifs et des campagnes de prévention ou de sensibilisation sur différents thèmes : santé, développement durable... Vous animerez des chantiers thématiques en appui au secteur et les collèges de travail des adhérents. Vous participerez à la veille et à la ressource, et à la conception des contenus produits par l'association (rencontres pros, concertations territoriales, séminaires).

Vous aurez également en charge une mission de production événementielle dans le cadre des dispositifs d'accompagnement artistique mis en place par le réseau.

Missions du poste :

> Appui aux acteurs :

- Rendez-vous conseil, orientation, soutien méthodologique, services ponctuels, aide aux montages de dossiers...
- Animation de groupes de travail – collèges des adhérents sur des chantiers thématiques notamment dans une perspective d'amélioration continue des pratiques professionnelles ;
- Facilitation de l'interconnaissance au sein du Pôle.

> Mission territoire :

- Animation des relais territoriaux adhérents dans les départements
- Organisation et préparation de temps forts (Rencontres professionnelles, concertations territoriales, séminaires...)
- Suivi du Dispositif Contrat de filière en lien avec la direction

> Médiation / prévention :

- Campagnes de prévention – relais Agi-son
- Mission Egalité F/H – Les violences sexistes et sexuelles en milieu festif ;
- Mission développement durable des entreprises, rse/rso ;

- Mise en place de partenariats avec des secteurs connexes (environnement, santé, social...).
- Veille info/ressources.

> Dispositifs d'accompagnement d'artistes

- Suivi des dispositifs d'accompagnement d'artistes du Pôle, bilan et perspectives.
(Antenne iNOUis Paca du Printemps de Bourges, Dispositif Quart2Tour, Showcases Pro sur des événements prescripteurs, Salons professionnels...)

> Vie associative

- Développement des adhérents ;
- Production, transmission, recherche et mobilisation de ressources ;
- Gestion d'outils d'information et participation à la rédaction de documents administratifs et de production.

Profil souhaité

- Bonne connaissance de la vie associative.
- Très bonne connaissance de la filière musicale et des différents métiers.
- La connaissance du territoire régional et de ses acteurs est un plus.
- Connaissance de l'environnement professionnel des musiques actuelles, des réseaux, fédérations, syndicats, institutionnels seront un plus.
- Expérience requise dans le secteur musical / Expérience souhaitée dans un poste similaire : réseaux, accompagnement (ressource).
- Bonne connaissance des problématiques (stratégiques, économiques, ou de gestion) auxquelles peuvent être confrontés les porteurs de projets culturels et musicaux : lecture budgétaire, compréhension des modèles économiques, connaissance en droit du travail, fonctionnement des collectivités, connaissances en production d'évènements.
- Maîtrise de la gestion de projet / Esprit de synthèse et d'analyse, qualités rédactionnelles.
- Maîtrise des outils web et bureautiques
- Mobilité (Permis B) obligatoire
- Disponibilité soirée et we selon événements et déplacements.
- Expériences similaires réussies

Savoir-être :

- Qualité d'écoute, très bonne aisance relationnelle et de médiation
- Rigueur et esprit de synthèse
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe.
- Sens de la diplomatie

Renseignements complémentaires

Poste en CDI

Rémunération : Convention collective CCNEAC – Groupe 5

Lieu de travail : Marseille – 1er
Déplacements nationaux et internationaux à prévoir.

Lancement des candidatures	Lundi 13 juin 2022
Cloture des candidatures	Jeudi 30 juin 2022
Entretiens	Du 11 au 15 juillet 2022
Prise de poste	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022

Merci d'adresser vos candidatures (**lettre de motivation et CV**) à l'attention de :

Nadine Verna, Direction du PAM par mail (direction@le-pam.fr) – Deadline Jeudi 30 Juin.